



Association Bielles et Pistons



LES PLACES ÉTANT LIMITÉES, IL EST IMPÉRATIF DE S'INFORMER PAR TELEPHONE OU MAIL AVANT INSCRIPTION

Tél : 06.70.77.38.53 LE WEEK END UNIQUEMENT - Courriel : bpcollections67@gmail.com

Bulletin d'inscription à la 1^{ère} Bourse multi collections du 07 avril 2019 .

NOM : Prénom :

Adresse Code postal : Ville

Téléphone : Mail

Professionnel : RCS n° immatriculé le à

Particulier : CNI, PC ou Passeport n° Délivré le à

Type de collections présentées

JE RESERVE.....table(s) de 1,80m à 15€ la table * **Limité à 3 tables par exposant =€**

Fait à Le

Règlement de la Bourse Multi-Collections du 07 avril 2019.

Article 1 : Une Bourse multi collections est organisée le 07 avril 2019 au Centre Camille Claus, place des fêtes à Eschau par l'Association Bielles et Pistons dont le siège social est situé à Eschau. L'installation des exposants se fera le dimanche 07 avril 2019 à partir de 6h00 et jusqu'à 8h30 et sera ouverte aux visiteurs de 9h à 17h. La participation est fixée à 15€ par table.

Article 2 : Les demandes d'inscriptions se feront obligatoirement avant le 22 mars 2019, à l'aide d'un bulletin accompagné du présent règlement signé et du paiement établi à l'ordre de « Bielles et Pistons » adressé à : Bielles et Pistons 2, Impasse du Vieux Verger 67114 ESCHAU

Site internet : <http://www.biellesetpistons.fr>

Article 3 : Seuls les exposants ayant versé leur droit d'inscription et ayant fourni les documents exigés dans le "Bulletin d'inscription" peuvent participer à la manifestation. Le nombre de places étant limité, les demandes sont faites par téléphone ou par mail et après accord dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription, idem pour les placements des exposants. Pour des raisons de logistique, l'organisation ne tiendra pas compte des demandes de places (à côté de... etc.). Toute cession de place à un autre exposant est interdite. Aucune réservation ferme accompagnée de son chèque ne sera remboursée.

Article 4 : Le salon est ouvert à toute personne, désirant vendre ou échanger des objets de collections (timbres, cartes postales, monnaies, billet de banque, médailles, télécartes, pin's, miniatures, livres, BD, disques, objets de collection) etc. **Sont toutefois exclues les armes de toute catégorie.** Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre et la bonne moralité de la bourse ou ne respecterait pas les textes en vigueur.

Article 5 : Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Les exposants auront souscrit des assurances pour leur responsabilité civile.

Il est interdit de modifier la disposition des tables et d'ajouter des tables personnelles.

Article 6 : les animaux ne sont pas admis sur l'ensemble du site.

Article 7 : Le fait de participer à ce salon implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »